

<p><u>Pôle / Direction Fonctionnelle</u> : 75G27 – 75G29</p> <p><u>Service</u> : Unité d'hospitalisation intra hospitalier</p>	<p>Accès par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métro, porte de Montreuil
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier / fonction	Infirmier en santé mentale
Grade	Infirmier en santé mentale
Poste	IDE Temps plein, psychiatrie adulte, 129 Rue d'Avron Paris 20ème
Position dans la structure	<p><u>Liaisons hiérarchiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur des soins, Coordonnateur général des soins, • Cadre Supérieur de Pôle, • Cadre Supérieur de santé, • Cadre de santé. <p><u>Liaisons fonctionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecins Chef de Pôle, médecins Chef de service, Médecins responsables d'unités • Equipe pluridisciplinaire • Différents services logistiques et techniques
Présentation du service et de l'équipe	Unité d'hospitalisation, psychiatrie adulte, 21 lits Equipe : 10 ETP IDE, 6ETP Aide-soignant, ASH, 1 cadre de santé/ rééducateurs, équipe médicale, assistantes sociales
Horaires	6h45-14h15/ 13h45-21h15

MISSIONS DU POSTE

Définition de la fonction	<p>L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.</p> <p>Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle. Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.</p> <p>L'infirmier intervient dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans l'unité de soins ou au domicile du patient, de manière autonome et en collaboration.</p> <p>L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.</p>
Activités permanentes	<p>Participe à la prise en charge globale du patient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'infirmier participe à l'accueil du patient, mène un entretien infirmier pour recueillir les données cliniques de la personne hospitalisée et/ou de son entourage, • Il propose un environnement adapté au patient (chambre individuelle ou non, aménagement selon la pathologie, situation dans le service) • Il participe à la rédaction, à la mise en œuvre, et à l'évaluation du projet de soins. • Il planifie des activités infirmières, réalise, surveille et contrôle les soins et accompagne la personne et son entourage, • Il participe aux entretiens médico-infirmiers, • En fonction du projet de soins individualisé du patient et de son lieu d'exercice, l'Ide peut être amené à planifier, organiser et à administrer des soins liés à la santé mentale ou psychologique du patient. • L'infirmier recherche l'engagement thérapeutique du patient, veille au respect des objectifs du contrat de soins, il peut programmer et organiser des activités à visée médico-socio-thérapeutiques... • Il prévient les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte, • Il cherche à entretenir un cadre d'hospitalisation sécurisant pour les personnes soignées, • Il surveille et dispense des soins aux patients en chambre d'isolement et vise à la prévention des risques, • Il élabore, met en place et anime des groupes à visée psychothérapeutique,

	<ul style="list-style-type: none"> • Il effectue des soins à domicile et/ou institutions (entretiens, évaluation de l'état clinique, prévention des rechutes) • Il prépare, distribue, vérifie et assure la traçabilité de l'administration des traitements. Il observe et signale les effets thérapeutiques, les effets secondaires des médicaments, • Il assure la couverture des besoins alimentaires et hydriques en toute situation. Il encadre le repas et assure par sa présence l'identification rapide des comportements à risque pour une prévention et prise en charge adaptée. Il veille à la conformité des alimentations spécifiques dans le respect des programmes de soin nutritionnel définis. • Il participe à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins : gestion et contrôle des produits et des dispositifs médicaux. • Il participe aux temps de transmissions dédiées à la relève, • Il rédige et met à jour les observations dans les dossiers de soins de chaque patient-TC- et assure la traçabilité des actes de soins réalisés, • Il participe aux réunions cliniques et aux réunions de synthèse, • Il assure la continuité des soins en se mettant en lien avec les structures externes qui peuvent accueillir le patient pour des soins ambulatoires • Il réalise des actions d'information, de collaboration, de coordination avec les différents acteurs de l'établissement (Collègues Ide, directeur de garde, médecins et cadres de l'établissement...), • Il participe à l'accueil et l'accompagnement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité. • Il initie et/ou participe à des projets de recherche en soins infirmiers, • Il participe à des démarches d'amélioration de la qualité, et aux différents groupes de travail institutionnels.
Activités en lien avec la démarche qualité	<p>L'infirmier est tenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclarer les événements indésirables qu'il constate en utilisant la procédure et les outils en vigueur sur l'établissement, • Se former à la gestion des risques et à la qualité de la prise en charge, • S'inscrire aux formations obligatoires définies par l'établissement (ex : logiciels informatiques « dossier patient et pharma », sécurité incendie...) • Faire toutes propositions susceptibles d'améliorer la qualité des soins et la prise en charge des patients, • Appliquer les procédures et protocoles en vigueur sur l'établissement .
Activités ponctuelles et/ou spécifiques (liste non exhaustive)	
Contraintes du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux renforts d'urgence et aux renforts organisés, • Remplacements soignants/continuité et permanence des soins : capacité à être disponible et à s'adapter afin d'assurer la continuité des soins Jour/ samedi, dimanche et jours fériés compris.

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Formations, Diplômes et/ou qualifications requises	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat d'Infirmier • Inscription au tableau de l'Ordre National des Infirmiers (article L. 4311-15 du code de la santé publique), • AFGSU niveau 2
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et évaluer la situation clinique d'une personne ou d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétences, • Connaître et appliquer les différentes techniques et protocoles de soins et d'hygiène, • Capacité à identifier des situations d'urgence et/ou de crise et d'y faire face par des actions appropriées, • S'inscrire dans un processus de formation permanente, • Participer à l'évolution et aux changements institutionnels, • Analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins, • Concevoir et conduire un projet de soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire, • Conduire un entretien d'aide, • Réaliser les soins et activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles et législations en vigueur.
Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à se questionner et à évaluer ses pratiques, • Capacité à être autonome et à prendre des initiatives, • Capacité à travailler en équipe,

	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à gérer son stress et à maîtriser ses affects, • Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences, • Capacité à s'adapter aux changements • Faire preuve de respect vis à vis des personnes et de l'environnement
Obligations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement, • Utiliser les moyens de communication mis à disposition par l'établissement (messagerie électronique...). • Porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d'hygiène en vigueur, • Servir dans le cadre d'un exercice personnel et exclusif des fonctions (non cumul de fonctions...) • A l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité, • A l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel, • S'inscrire dans une démarche de développement durable. • Maîtrise de l'outil informatique et des différents logiciels professionnels.

RISQUES PROFESSIONNELS LIES AU POSTE

- Risque d'agression physique et verbale lors d'un contact avec certains patients en situation de crise et d'agitation et/ou des familles en état d'agressivité
- Risque de contamination par contact avec des virus lors de la manipulation du matériel souillé (piqûre, coupure, projection, griffures, morsures...)
- Risque de contamination parasitaire du fait des soins quotidiens auprès des patients (poux, gale...)
- Développement de troubles musculo-squelettiques (TMS) par non-respect ou méconnaissance des manutentions, gestes ou postures

POSTE VACANT

Le 01/02/2019

Références : Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière